

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROTÉGER RÉMUNÉRATION AGRICULTEURS - (N° 4266)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 185

présenté par

M. Travert, M. Descrozaille et Mme Leguille-Balloy

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.